



ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

Justificatif de parution sur lyoncapitale.fr

Téléchargé le 04 / 02 / 2026 à 08:37

Date de publication : vendredi 2 juillet 2021 à 03:22

Type : Constitution SCI

Localisation : 01 - Ain

Support de parution : LyonCapitale.fr

Par ASSP en date du 01/07/2021 il a été constitué une SCI dénommée :

ERETUM

Siège social : 590 Rue Saint Paul Valserhone, 01200 BELLEGARDE-SUR-VALSERINE

Capital : 1000 € **Objet social :**

La Société a pour objet :

- L'acquisition, l'administration, la gestion, l'exploitation par bail ou tous autres moyens d'immeubles, droits immobiliers et ensemble immobiliers non meublés et accessoirement meublés ;
- La réfection, la rénovation, la réhabilitation de tout immeuble ainsi que la réalisation de tous travaux de transformation, amélioration, installation nouvelle, conforme à leur destination ;
- la mise à disposition à titre gratuit ou onéreux de biens et droits immobiliers appartenant à la Société à l'un quelconque de ses associés ;
- tout opération financière, mobilière ou immobilière, directement ou indirectement rattachée à cet objet social, en facilitant la réalisation et n'affectant pas le caractère civil de la société ;
- éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.

Gérance : M Chardonnens Van Es Alice
demeurant 590 Rue Saint Paul, Vouvray
Valserhone 01200 BELLEGARDE-SUR-
VALSERINE Cession de parts sociales :
Toute cession de parts doit être constatée
par un acte notarié ou sous signature privée.
La cession est rendue opposable à la Société
par voie d'inscription sur le registre des
transferts tenu par la Société. Ce registre est
constitué par la réunion, dans l'ordre
chronologique de leur établissement, de
feuillets identiques utilisés sur une seule
face. Chacun de ces feuillets est réservé à
un titulaire de parts sociales à raison de sa
propriété ou à plusieurs titulaires à raison de
leur copropriété, de leur nue-propriété ou de
leur usufruit sur ces parts. **Durée :** 99 ans à
compter de son immatriculation au RCS de
BOURG-EN-BRESSE. S'il y a déconfiture,
faillite personnelle, liquidation de biens ou
règlement judiciaire atteignant l'un des
associés, à moins que les autres unanimes
ne décident de dissoudre la société par
anticipation, il est procédé, dans les
conditions énoncées à l'article 1843-4, au
remboursement des droits sociaux de
l'intéressé, lequel perdra la qualité
d'associé.

Vous pouvez consulter l'annonce à l'adresse suivante :

<https://annonces-legales.lyoncapitale.fr/annonce/56ea2405-6a03-0d54-049a-ef08b897bc21>

S.A.S. au capital de 1 000 000 € - 489 069 856 RCS Nanterre
Siège social : 41, rue du Capitaine Guynemer – 92925 La Défense Cedex